

Patrick CHARAUDEAU, *La Manipulation de la vérité. Du triomphe de la négation aux brouillages de la post-vérité*

Limoges, Lambert-Lucas, 2020, 176 pages

Robin Birgé

---



**Édition électronique**

URL : <https://journals.openedition.org/questionsdecommunication/26129>

DOI : [10.4000/questionsdecommunication.26129](https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.26129)

ISSN : 2259-8901

**Éditeur**

Presses universitaires de Lorraine

**Édition imprimée**

Date de publication : 1 juin 2021

Pagination : 494-497

ISBN : 978-2-8143-0619-6

ISSN : 1633-5961

**Référence électronique**

Robin Birgé, « Patrick CHARAUDEAU, *La Manipulation de la vérité. Du triomphe de la négation aux brouillages de la post-vérité* », *Questions de communication* [En ligne], 39 | 2021, mis en ligne le 10 décembre 2021, consulté le 17 juin 2022. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/26129> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.26129>

---



mutabilité, le changement – à la fixité comprise comme « une structuration sous-jacente à l'usage de la langue conditionnant d'une manière relativement prédictible l'emploi des unités linguistiques dans l'énoncé. » (p. 74). Dans l'usage courant et quotidien de la langue, la fixité est fournie par la norme, affirme le chercheur. Au sein des productions discursives, les énoncés, les constituants dont ils sont formés doivent être conformes aux usages normatifs ; dans le cas contraire, les structures en question sont considérées comme déviantes. C'est dans cette catégorie de constructions que trouvent leur place, d'une part, les jeux de mots, d'autre part, les fautes. On peut alors se demander, comme S. Mejri : « Quelle est la part de liberté du locuteur par rapport à ce qui se dit "normalement" ? » (p. 72). Il nous faut souligner que si la fixité n'est nulle part évoquée dans le livre que nous discutons ici, l'idée de norme, d'usages normatifs vs usages déviantes est présente, sous une forme ou une autre, dans la plupart des contributions du volume.

Presque toujours éphémères, ambigus, toujours amusants, dépendant des co(n)textes où ils surviennent et des fonctions qu'ils doivent y remplir, reflétant d'une certaine manière les particularismes d'un groupe d'individus, comportant d'ordinaire une dimension culturelle dont nous ne sommes pas toujours conscients, mais qui complique parfois énormément la tâche du traducteur, les jeux de mots tels que le calembour, l'anagramme, la paronomase, l'antanaclase, etc., peuvent être le résultat d'une commutation ou d'une permutation, d'une combinaison de phonèmes ou d'un ajout de graphèmes, ou bien encore d'une substitution. Ces opérations permettent aux créateurs de « figures de mots » de jouer avec le signifiant ou avec le signifié, le plus souvent avec les deux à la fois.

Exploitant les ambiguïtés de la langue liées à l'homonymie – plus précisément à l'homophonie –, à la synonymie et à la paronymie en vue d'engendrer l'équivoque, les jeux de mots créés dans telle langue-source ont rarement un correspondant symétrique dans telle ou telle langue-cible. Il est naturel qu'ils exigent compétence et expérience de la part du « passeur » qui s'occupe du transcodage, médiateur culturel qui ne doit absolument pas manquer d'exercice, ni de culture générale ou d'informations de première qualité relatives à des champs d'activité variés. Dans un premier temps, celui-ci doit s'assurer qu'il a bien saisi le secret de la construction de ces expressions de l'humour dans la langue d'origine, qu'il a identifié les fonctions – ludique, euphémique, poétique, métalinguistique – assignées par leurs créateurs, et qu'il a évalué correctement les effets produits sur les destinataires par leur présence dans le

message. La reverbération correcte et adéquate, dans la langue d'arrivée, du résultat de la déverbalisation initiale ne pourra avoir lieu qu'après que le « passeur » se sera décidé pour l'une des stratégies de traduction suivantes (Jacqueline Henry, *La Traduction des jeux de mots*, en ligne) : 1. le transcodage dans la langue d'arrivée par un jeu de mots identique à celui qui existe dans la langue de départ – cas bien rare de « traduction isomorphe » ; 2. le transcodage dans la langue d'arrivée par un jeu de mots différent de celui qui existe dans la langue de départ ; 3. la traduction dite libre, qui réside dans la création d'un jeu de mots absent dans l'original ; parfois, le jeu de mots nouvellement créé par le traducteur dans la langue d'arrivée vient compenser l'omission d'une « figure de mots » présente dans la langue de départ mais pour laquelle le traducteur n'a pu trouver aucune expression correspondante convenable.

Laissant percer un optimisme de bon aloi, celui-là même qui se dégage de l'ensemble des contributions réunies dans l'ouvrage dont nous nous occupons, le chapitre conclusif intitulé « The Study of Wordplay Translation : Some Insights, Questions and Challenges » (p. 299-312) et signé par Thorsten Schröter est un plaidoyer en faveur de la qualité de la traduction qui n'ignore pas le rôle qu'y jouent les « figures de mots ». En ce sens, l'auteur recommande aux traducteurs de faire confiance à leur créativité, d'abandonner les stratégies d'omission, de ne pas avoir peur de créer des jeux de mots dans la langue d'arrivée, au gré de leur fantaisie et de leur imagination. Et cela parce que, dit T. Schröter, considérant l'avenir avec espoir, les jeux de mots ont non seulement une incontestable fonction esthétique et pragmatique à l'échelle du texte complet, mais aussi une possible fonction éducative, pouvant contribuer au développement de chaque individu, donc de la société dans laquelle ces individus vivent.

**Alexandra Cuniță**

Université de Bucarest, CLCC, RO-55123 Bucarest,  
Roumanie  
sanda.cunita[at]gmail.com

**Patrick CHARAUDEAU, *La Manipulation de la vérité. Du triomphe de la négation aux brouillages de la post-vérité***  
Limoges, Lambert-Lucas, 2020, 176 pages

Dans une acception large, toute relation entre individus supposerait une « manipulation », dans le sens où chacun souhaite infléchir la pensée ou l'action de son interlocuteur, le « comprendre », étymologiquement avec et prendre (p. 12). L'ouvrage se propose de définir et de décrire les « actes de langage manipulatoires » (p. 14), en les catégorisant

plus spécifiquement. Pour ce faire, Patrick Charaudeau consacre ses trois premiers chapitres aux rapports qu'entretient le sujet avec la vérité, à la manière dont la vérité peut être travestie par la négation, et aux moyens stratégiques pour tromper autrui.

Ces catégories sont utiles à l'auteur pour développer son point de vue sur la « post-vérité » au quatrième et dernier chapitre, à une époque où il est commun de parler de faits alternatifs, de *fake-news*, d'infox, d'intox, ces « fausses nouvelles » qu'il qualifie de « contre-vérités » (p. 126). Selon le dictionnaire d'Oxford, la post-vérité « insiste sur l'aspect émotionnel des croyances [...] : "un adjectif défini comme se rapportant à ou dénotant des circonstances dans lesquelles les faits objectifs ont moins d'influence sur l'opinion publique que les appels à l'émotion et aux croyances personnelles" » (p. 122). Du point de vue langagier, l'auteur s'intéresse à la vérité des faits objectifs, en leur croyance ou non, puis à leur transformation en ce qu'il nomme la « contre-vérité », qui supposerait une « crédulité » des individus quand ceux-ci y adhèrent sans discuter malgré le rétablissement de la vérité (p. 137-140). Voilà le triomphe de la négation et de l'opinion sans dialogue, le refus du sens par la « foutaise », dont l'objectif serait moins de dire vrai que de nier la vérité en se faisant passer pour vrai en produisant une grande force émotionnelle (p. 154).

S'appuyant sur des travaux de sociologie et de psychologie sociale, P. Charaudeau dépeint une humanité composée d'individus qui croient plus facilement ce qu'ils veulent croire vrai plutôt que ce qui est vrai, qui se confortent dans leurs croyances et s'y réfugient, par simplicité, par désir d'appartenance à une communauté partageant ces idées (sur les réseaux sociaux notamment), malgré l'existence de raisons rationnelles de ne pas y croire. Comme première critique, il me semble qu'il aurait été intéressant d'argumenter en quoi la science normale, dans ses pratiques communautaires, échappe à ces définitions.

L'auteur déplore ce temps des post-vérités, celui où la vérité est massivement négligée dans un monde postmoderne où l'information numérique circule vite, mondialement, provenant d'une hétérogénéité de sources « créant un brouillage entre le vrai et le faux ». Ne pas s'en préoccuper serait un « manque à exercer son propre jugement et sa liberté intellectuelle, [...] en tant qu'il témoigne d'une confusion quant aux normes de la croyance et du jugement conduisant à une perversion des buts de

la vie intellectuelle » (en reprenant les propos du philosophe analytique Pascal Engel, p. 151).

Ce n'est que vers la fin du livre (p. 140-162) que l'on comprend le problème politique de l'auteur, qui réside dans une certaine conception de la démocratie définie « comme l'expression de la souveraineté populaire. [...] Il est [alors] nécessaire que le peuple soit correctement informé pour pouvoir exercer ce droit en étant le plus éclairé possible sur les affaires de la cité ». Cette métaphore de la lumière est à entendre dans un sens assez normal : pour faire des choix démocratiques, il faut connaître et maîtriser la réalité afin d'agir dessus, cette réalité étant rationnellement appréhendée par ceux qui produisent le savoir de référence à l'aide d'outils objectifs, en l'occurrence les savants, les « experts », et les journalistes.

L'auteur défend le devoir de vérification par les médias, leurs pratiques de désintoxication par *fact-checking* et d'évaluation de la crédibilité des experts, ces rubriques de décodage de l'actualité qui rétablissent le bien-fondé de la circulation d'un énoncé. Si l'auteur nous rappelle qu'une information est toujours une construction (et donc émise d'un certain point de vue), il insiste sur la responsabilité des journalistes quant aux conséquences de leurs publications, en termes de « manipulation involontaire » des lecteurs, par le simple fait de publier une information plutôt qu'une autre à moment précis.

Du point de vue langagier, l'expression « fait objectif » n'aurait pas de sens, car les faits « appartiennent à la réalité brute, et c'est le regard que l'on porte dessus qui peut être dit objectif ou subjectif, à travers la façon de décrire cette réalité, dans une circonstance de parole donnée » (p. 123). Il y aurait donc d'un côté le monde des faits, et de l'autre le monde du point de vue, chacun permettant de définir un type de savoir issu de représentations construites par le langage. Lorsque le discours tend à l'objectivité des descriptions et des explications sur le monde, par l'usage de méthodes et d'outils d'analyse scientifiques, il peut définir des lois indépendantes du point de vue du sujet (« hors-sujet ») et de tout acte d'énonciation, en produisant un « savoir de connaissance » (p. 28-30) à propos du fonctionnement des phénomènes extérieurs à toute pensée. Quand ce savoir est « savant », et non de « révélation », il est ouvert à la discussion et à la critique, à la réfutation et à la vérification. La posture épistémologique défendue par P. Charaudeau, qui

engage l'existence d'un monde s'imposant au sujet, pourrait être qualifiée de réaliste (bien que l'auteur ne se qualifie pas comme tel). Les vérités se donnent à voir dans des formes particulières, reconnaissables et mises en scène selon certaines règles socialement admises : il s'agit de « figures de vérité ». Celles qualifiées de « scientifique[s] » (p. 38-39) s'appuient sur des procédures « rationalisantes » qui aboutissent à des discours de démonstrations soumises à la contradiction, et admises comme vérités provisoires. C'est ainsi que le sujet se fait porte-parole d'une vérité sur le monde vérifiable par tout un chacun qui reproduirait les mêmes opérations en utilisant les mêmes instruments et les mêmes procédures indépendantes du sujet, opérations qui confèrent aux énoncés un statut d'objectivité. Alors que je vois dans ce rôle de porte-parole les fondements de l'autoritarisme des sciences modernes, P. Charaudeau semble être attaché à cette épistémologie. Bien qu'il rappelle que « l'interprétation ne représente pas la réalité du monde mais le réel signifiant qui est construit à partir de celle-ci [...] » (p. 124), il insiste sur l'importance de ne pas nier cette réalité.

Le savoir de connaissance est distinct d'un « savoir de croyance » (p. 30-33) qui dépend non plus du monde extérieur mais de sa propre subjectivité, d'un parti pris, d'un jugement du sujet (« *in-sujet* »). Le sujet s'impose au monde de deux manières. Quand il le juge par rapport à une échelle de valeurs (éthique, esthétique, pragmatique) engageant le sujet, il produit un « savoir d'opinion », qui « n'énonce pas une vérité sur le monde, mais un point de vue sur les vérités du monde » (p. 32). Quand il décrit le monde, il produit un « savoir d'expérience » en supposant que ce qu'il a pu éprouver lui-même est éprouvable par tout autre individu dans la même situation. Au savoir d'expérience correspond une figure de vérité dite « factuelle ». Un énoncé sur un fait est alors considéré comme vrai s'il est cohérent et vérifié par la perception et le raisonnement de chacun, ou encore par un « savoir de croyance commun ».

Les motifs de manipulations de la vérité sont de divers ordres par exemple la croyance absolue, l'intention de nuire ou encore l'amusement. Les contre-vérités peuvent procéder par la modalité de négation des faits, ce qui engendre un discours « négationniste » (p. 126-128) quand elles produisent des explications contestant l'existence de faits, un autre « *storytelling* » et des « *faits alternatifs* », comme le font par exemple les communautés de platistes, les anti-vaccins ou les climato-sceptiques.

Les contre-vérités peuvent aussi procéder par « invention » de faits, par exemple lorsque Donald Trump relaie des messages conspirationnistes. Se pose alors la question des intentions, conscientes ou non, de l'émetteur de telles contre-vérités. S'il en est pleinement conscient, il s'agit d'un mensonge qui masque ce qu'il pense (p. 59-61). Quand il refoule son savoir, quand il adhère honnêtement à ce qu'il énonce, quand il « refuse inconsciemment ce qu'il sait, pense ou pourrait savoir », il s'agit de « dénégation » (p. 62-65). L'incertitude induite dans le rapport qu'entretient le sujet à son savoir ne peut être reconnue que par un tiers extérieur qui peut qualifier cette attitude de « déni ». Ce doute sur la sincérité du sujet rapproche le déni de la « mauvaise foi » (p. 65-70), à ceci près que dans ce dernier cas le sujet veut croire en ce qu'il dit dans un acte de faux-semblant, en taisant ou mettant en sourdine ce qu'il pense.

Je déplore avec l'auteur le manque de discussion et de volonté de construction que l'on peut conférer à des attitudes telles que le mensonge, ou certaines impostures grossières. Je suis moins convaincu par l'intérêt des catégories d'analyse proposées (plus nombreuses dans le livre que celles que je mobilise ici), un peu simplement descriptives et attendues, qui, j'en ai bien peur, sont peu propices à la transformation du monde. Par exemple, en quoi le déni, la mauvaise foi et les manipulations ne seraient-ils pas à l'œuvre dans les pratiques scientifiques ? Que resterait-il des grands partages habituels entre connaissances et croyances ?

Pour souhaiter les maintenir, il faudrait s'accorder sur le postulat de l'auteur soutenant que la démocratie a besoin d'un « pacte de confiance » entre le peuple et ses dirigeants, et que pour cela « le peuple [doit être] informé et bien informé » (p. 158). Il m'est difficile de ne pas y voir les mêmes travers qu'avec ce que certains nomment le « déficit de connaissances », supposant que la non-acceptation sociale du peuple ignorant reposerait sur son manque d'information. Cela revient à donner toujours plus de pouvoir à certains, et moins à d'autres. C'est pourquoi là où l'auteur voit une fuite de la vérité, mon regard se porte plutôt sur le triomphe de la société des experts et sur les problèmes démocratiques que suppose ce surplus de légitimité, au-devant de la scène à l'heure de la crise sanitaire liée au coronavirus, tout autant qu'une pratique intellectuelle qui consiste plus à *checker* qu'à engendrer une enrichissante discussion démocratique. Il me semble que ce n'est pas en maintenant ces distinctions entre savoirs

de connaissance et savoirs de croyance que nous pourrions échapper à l'autoritarisme de ceux qui « imposent les contre-vérités (tromperie) » (p. 160) ou de ceux qui pensent la détenir.

**Robin Birgé**

*Hyperthèses*

*robin.birge[at]hypertheses.org*

**Michelle LECOLLE, *Les Noms collectifs humains en français. Enjeux sémantiques, lexicaux et discursifs***

Limoges, Lambert-Lucas, coll. La Lexicothèque, 2019, 312 pages

On peut saluer la publication de ce livre, qui se situe dans la continuité des études sur les noms collectifs qui font la spécialité de Michelle Lecolle. Il s'inscrit dans l'actualité linguistique, qui s'intéresse dernièrement à l'étude des noms d'humains, et ouvre la problématique lexicale à l'analyse du discours socio-politique et journalistique, qui reflète des besoins plus récents de dénomination et d'usage dans différents domaines de notre société. Au croisement de ces deux axes, ce volume propose une analyse globale de la sous-classe des noms tels que *foule*, *peuple*, *famille*, *parti*, *gouvernement*, *opinion*, *mouvement*, etc., qui associent la caractéristique /humain/ aux autres critères, déjà classiques, de délimitation de la classe des noms collectifs en général. Le livre foisonne de questionnements, d'explications, d'illustrations, de classements. Cette ample description est accompagnée de six annexes regroupant les noms analysés selon des critères explicites et d'un riche index qui permet de repérer rapidement les analyses des noms classés ou observés dans leur fonctionnement discursif. L'auteure nous invite à suivre ses hypothèses, ses cheminements explicatifs, ses choix, les bases théoriques ou empiriques des classifications opérées, au point que ce sont moins les classements qui ressortent avec puissance que la méthode d'investigation elle-même.

Une première partie de l'exposé rappelle minutieusement les définitions de base du domaine et justifie les choix méthodologiques et terminologiques, ainsi que les critères de délimitation des dénominations des groupes d'humains vivant en société : une forme morphologique de singulier associée à un sémantisme pluriel, qui fait la différence, par exemple, entre le nom collectif *armée* rapporté aux noms de ses éléments *soldat*, *gradé*, *lieutenant*, *recrue*, etc., d'une part, et le pluriel les *soldats* rapporté au singulier *le soldat*, de l'autre. L'ouvrage rappelle, dans ce sens, la relative correspondance

lexicale entre les noms de membre, cf. *patron*, *policier*, et les noms de collections, cf. *patronat*, *police*, qui ne concerne que 39 % des noms collectifs humains. Il précise, enfin, la double possibilité de renvoi par la dénomination collective, selon les contextes syntaxiques, à l'ensemble comme unité, dans, par exemple, *le parti a changé de nom*, ou distributivement, à ses membres comme dans *l'assemblée nationale a voté*, ce qui révèle la capacité des noms collectifs humains de réaliser une référence à deux niveaux. Enfin, M. Lecolle considère que la relation entre membre et collection – *avocat vs barreau*, *journaliste vs rédaction*, *spectateur vs public* – n'est pas une relation méronymique, de type partie – tout, mais une relation ensembliste, entre un ensemble ou un groupe et ses éléments ou ses membres, description qui a l'avantage, selon l'auteure, de rendre compte de l'homogénéité des éléments entre eux, qui est de type relationnel, c'est-à-dire qu'elle s'établit selon les relations qui permettent de regrouper des personnes dans des ensembles portant des dénominations de forme morphologique de singulier. On reconnaît ici une prise de position dans un débat sur l'homogénéité ou l'hétérogénéité structurelles des regroupements ainsi dénommés et qui peuvent se manifester par degrés, si l'on compare *jeunesse*, par exemple, ou des noms à signification vague tels que *nébuleuse*, *mouvance* ou *milieu*, à des noms tels que *police*, *armée* ou *clergé* où le nom de membre suppose plusieurs hyponymes.

La sous-classe des noms humains est, en fin de compte, beaucoup plus riche que celle des noms collectifs qui n'ont pas le trait /humain/, comme *flotte* ou *forêt*. Les analyses de M. Lecolle aboutissent à une liste de 354 noms, impressionnante par sa précision, mais que l'auteure considère toutefois ouverte. La raison de cette ouverture est longuement exposée dans une deuxième partie de l'ouvrage. Le dynamisme de ce genre de noms, répondant à des besoins de dénominations nouvelles dans le monde économico-politico-social, fait qu'aux noms collectifs humains codés et stabilisés comme tels dans le lexique, tels que *famille*, *peuple*, *gouvernement*, s'ajoute un nombre important de noms polysémiques, à emploi collectif dérivé par des procédés de glissement sémantique, généralement métonymique ou métaphorique, d'un autre emploi : locatif, comme dans le cas de *couvent*, *cité*, *rue*, *base*, de procès, comme dans *procession*, *rassemblement*, de propriété, comme dans *jeunesse*, *noblesse*, etc. Un corpus ancré dans l'actualité langagière et en quelque sorte contrôlé par l'auteure, qui justifie méthodologiquement et interprétativement son choix, laisse en effet présager